

Île-de-France : utilisation importante des transports en commun pour aller travailler

L'objectif de développement durable 9 vise à « bâtir une infrastructure résiliente, à promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et à encourager l'innovation ». Grâce à ses infrastructures de transport, l'Île-de-France se caractérise par une large utilisation des transports en commun notamment pour les déplacements entre le domicile et le travail. Depuis dix ans, l'automobile est de moins en moins utilisée, notamment dans la capitale, mais reste néanmoins le mode principal de déplacement des habitants de la grande couronne.

Le développement durable passe par une limitation de l'impact des déplacements entre le domicile et le travail sur l'environnement. L'Île-de-France est une région très urbanisée et très sujette à la congestion routière. Alors que dans l'ensemble de la France métropolitaine, en 2017, la durée moyenne du trajet domicile-travail en voiture aux heures de pointe est de 26 minutes, pour une distance moyenne de 21 kilomètres, en Île-de-France elle atteint 35 minutes pour 18 kilomètres, sans prendre en compte les navettes des actifs qui résident dans d'autres régions. En 2017, 220 000 habitants des huit départements limitrophes viennent notamment travailler en Île-de-France ► [figure 1](#) ► [pour comprendre](#).

Pour faire face à ces problèmes de congestion, l'Île-de-France a une longue tradition de transports en commun. Compte-tenu de sa surface urbanisée, la longueur et le nombre de gares de son réseau ferré sont parmi les plus élevés au monde. Ainsi, comme les transports doux (vélo, marche, etc.), les transports

en commun sont encouragés, et plus particulièrement en remplacement de la voiture lors de pics de pollution.

En Île-de-France, en 2017, pour se rendre sur leur lieu de travail, 46 % des actifs utilisent les transports en commun

comme mode principal de transport contre 16 % en France métropolitaine ► [figure 2](#). Environ 45 % des actifs utilisent la voiture ou un deux-roues motorisé et 9 % utilisent un mode doux. L'utilisation des transports en commun décroît avec l'éloignement du centre de

► 1. Caractéristiques des trajets effectués en voiture entre le domicile et le travail en 2017, en Île-de-France et en France métropolitaine

	Durée moyenne (en minutes)	Distance moyenne (en km)
Paris	32	12
Hauts-de-Seine	34	13
Seine-Saint-Denis	37	15
Val-de-Marne	36	15
Seine-et-Marne	36	28
Yvelines	34	22
Essonne	33	21
Val-d'Oise	35	20
Île-de-France	35	18
France métropolitaine	26	21

Lecture : aux heures de pointe, en 2017, un actif occupé résidant dans l'Essonne parcourt en voiture 21 kilomètres en 33 minutes pour se rendre à son travail.

Champ : déplacements domicile-travail des actifs occupant un emploi en France métropolitaine.

Source : Insee, recensement de la population 2017, distancier Metric.

Actifs utilisant les transports en commun* pour se rendre sur leur lieu de travail en 2017



+ 2,7 points en 10 ans



* comme mode principal de transport

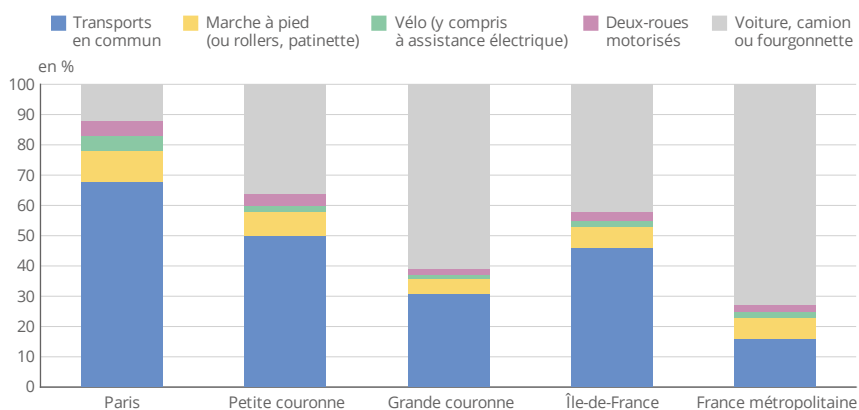


+ 1,5 point en 10 ans

la région : 68 % à Paris, 50 % en petite couronne et 31 % en grande couronne où la voiture est davantage utilisée.

Depuis 2007, la proportion d'actifs occupés utilisant les transports en commun a davantage progressé en Île-de-France que dans l'ensemble de la France métropolitaine : respectivement + 2,7 contre + 1,5 point. La hausse atteint 3,9 points en petite couronne, ce qui peut en partie s'expliquer par la prolongation de lignes de métro et de tramways. L'utilisation de la voiture a diminué dans tous les départements franciliens et notamment à Paris, où le recours aux deux-roues est plus fréquent, qu'ils soient ou non motorisés (+ 2,7 points). Dans la capitale, cela peut s'expliquer en partie par l'extension du réseau cyclable. ●

► 2. Modes de transport principaux utilisés pour les trajets domicile-travail en 2017 selon le lieu de résidence des actifs occupés (en %)



Lecture : en 2017, 61 % des actifs occupés résidant en grande couronne se déplacent principalement en voiture, camion ou fourgonnette pour se rendre à leur travail.

Champ : déplacements domicile-travail des actifs occupant un emploi en France métropolitaine.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

► Pour comprendre

Le **distancier Metric** estime les distances et durées moyennes des déplacements domicile-travail sur la base d'une utilisation exclusive de la voiture comme moyen de transport. Pour ce faire, les communes de résidence et de travail sont considérées, et les vitesses sont estimées aux heures de pointe.

► Pour en savoir plus

- **Sarron C., Trevien C.,** « [Se déplacer en voiture : des distances parcourues une fois et demie plus importantes pour les habitants des couronnes que pour ceux des pôles](#) », in *La France et ses territoires*, coll. « Insee Références », édition 2021.
- **Acs M., Laurent P.,** « [Pour les petits trajets domicile-travail, un quart des Franciliens se déplacent à pied ou à vélo](#) », *Insee Flash Île-de-France* n° 53, janvier 2021.
- **Biju-Duval S., Martin J-Ph., Pancarte K.,** « [Changer de commune de résidence ou de travail : quel impact sur les trajets quotidiens ?](#) », *Insee Analyses Île-de-France* n° 117, juin 2020.
- **Boichon N., Laurent S., Prédali F.,** « [Comparaison de réseaux mass transit francilien et internationaux avec un zoom sur l'accueil de grands événements](#) », SNCF / L'Institut Paris Region, mai 2018.

